



**La casse de nos retraites n'a pas eu lieu !**



**La contre-réforme des retraites tentée par le gouvernement est suspendue. La baisse sévère de nos pensions de retraite n'aura pas eu lieu.**

Ce gouvernement savait que cette réforme était trop clivante. Il savait que sa mise en œuvre remettrait le feu aux poudres, entraînerait une nouvelle mobilisation. Une mobilisation amplifiée, gonflée de la colère face à ce confinement qui n'avait rien d'inévitable, car imposé par des services hospitaliers saturés, des lits d'hôpitaux supprimés, des stocks de masques non renouvelés, une incitation irresponsable à aller voter aux municipales.

Pour nous, ce recul sur les retraites est le fait de notre victoire : il est le résultat du mouvement du 5 décembre, de ces deux mois de grève reconductible et de manifestations nombreuses. Ce recul du gouvernement nous prouve que **la mobilisation, la grève et le combat syndical payent !**

Bien sûr, on ne se fait pas d'illusions : le gouvernement repartira à l'offensive à la première occasion. Il lancera une nouvelle attaque pour le compte du patronat, parce que cette conquête sociale lui est insupportable.

Nous serons vigilants pour défendre ce système de retraites. Ce système est viable, Ce système est viable, nous avons de nombreuses propositions pour le préserver et même l'améliorer ! Travailler plus n'est pas la seule solution, baisser le montant des pensions n'est pas la seule issue.

**Cette victoire confirme la force de la CGT pour défendre les travailleurs**, leurs droits et leur système de sécurité sociale. Une force nécessaire face aux licenciements et aux fermetures d'usines que le patronat annonce et que le gouvernement laisse faire.

**La crise sanitaire n'en est que le prétexte.** Le gouvernement a les moyens de renflouer Renault ou Air France ; pourquoi n'exige-t-il aucune garantie sociale, pour les travailleurs et leurs emplois ? Il peut très bien le décréter. Le gouvernement peut



décider la nationalisation des entreprises essentielles au pays ; pourquoi ne le fait-il pas ?

L'état d'urgence sanitaire a été le prétexte à une déréglementation violente du droit du travail. Quelle urgence y avait-il à attaquer le Code du

travail ? Il est temps de lever cet état d'urgence sanitaire, de rétablir le droit contre l'exploitation des travailleurs.

**Et il est urgent de nous rendre nos libertés politiques.** On nous interdit de nous rassembler et manifester. Par contre, on peut s'entasser dans les rues commerçantes, les transports en commun, les salles de classe et les lieux de culte. Quel est le message du gouvernement ? **Travaille, consomme, prie, mais ne défends pas tes droits, ne proteste pas, ne revendique pas ?!**

Pour nous, c'est inacceptable ! La lutte reprend dès maintenant ! Adhérez à la CGT !

**Fin de l'état d'urgence sanitaire !  
Retour de nos droits salariaux !  
Restitution de nos libertés politiques !**



***Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts !***

**BULLETIN DE CONTACT**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél/Portable : ..... Courriel : .....

→ Bulletin à renvoyer à UD CGT, 49 Avenue Dufau 64000 Pau  
☎ 05 59 27 13 21 Courriel : [cgt.64@wanadoo.fr](mailto:cgt.64@wanadoo.fr)  
Rejoignez nous sur le site facebook de l'UD CGT 64